



COMMUNE DE CAMPLONG

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 16 septembre 2025

L'an deux mille vingt- cinq et le mardi 16 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

Noms	Présents	Absents	Représentés	Mandataires
BERLAGUET Christian	x			
CORNET Jean-Pierre	x			
COSTE Bernard	x			
DANTE Mireille	x			
FABRE Marie-Josée	x			
PAYSAN Christophe	x			
RODHAIN Axel	x			
VERSOS Albert	x			

Monsieur le Maire effectue le comptage des Conseillers présents et constate que le quorum de 5 est atteint.

Début de la séance à 17h00

Président : COSTE Bernard

Secrétaire de séance : Monsieur CORNET Jean-Pierre est élu à l'unanimité des voix en application à l'article L2121-15 du CGCT.

1. Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 28 août 2025

Le Conseil approuve le Procès-Verbal

FINANCES

2. Décision modificative au budget Mairie

Afin de pouvoir réaliser les travaux non prévus au budget, qui sont :

- Le revêtement de la cour de l'école → 25 900 €
- L'achat du columbarium → 7 100 €
- La façade du gîte → 7 000 €

Monsieur le Maire informe que suite à un fond de concours exceptionnel, et l'accord des membres du Conseil Municipal pour engager des dépenses non prévues au budget primitif, il y a lieu d'ouvrir de nouveaux crédits et de faire les modifications budgétaires suivantes :

	Dépenses	Recettes
Section Investissement		
Chapitre 21		
Compte 2135	- 2 500	
Compte 2131	33 000	
Compte 2131-911	7 000	
023		23 500
13251		14 000 (subvention)
Total	37 500 €	37 500 €

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement		
021	23 500	
Chapitre 011		
Compte 615228	- 23 500	
Total	0 €	0 €

Le Conseil Municipal approuve ces diverses modifications budgétaires et cette ouverture de crédits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00

Le Maire
Monsieur COSTE Bernard



Le Secrétaire de séance
Monsieur CORNET Jean-Pierre

